



BULLETIN

D'INFORMATION

HAUT-SAÛNOIS

Retrouvez nous sur le WEB

www.cgt70.fr

N° 6 – Décembre 2014

Édito

Depuis quelques temps déjà, la Cgt traverse une période “tempétueuse”

A l'origine on retrouve bien évidemment les conditions dans lesquelles le changement de secrétaire général de la Confédération s'est effectué. Une sortie de mandat de Bernard THIBault ratée avec une candidature qu'il soutenait contre vents et marées alors que la majorité des organisations du Comité Confédéral National s'y opposait.

On a alors parlé de crise de direction et ce fût déjà l'occasion pour certains d'alimenter la presse d'informations plus ou moins fondées de manière anonyme. Notre organisation n'était alors pas directement impactée au-delà de la direction confédérale. Il était palpable tout de même que depuis le congrès de Toulouse, les choses ne s'étaient pas arrangées.

Les dernières “affaires” révélées par le Canard Enchaîné et l'Express ont cette fois touché la Cgt dans son ensemble, dans sa crédibilité et ses valeurs.

Les dérives financières de notre organisation ont ému beaucoup d'entre vous, elles sont arrivées au moment crucial où les camarades du secteur public étaient engagés dans la campagne électorale. Sans contestation possible, elles ont eu un impact sur le choix de certains électeurs, dans l'expression du vote comme dans la participation au scrutin.

Il est impératif de dégager les responsabilités des uns et des autres sur les trois “affaires” et de tirer les enseignements en s'appuyant sur les valeurs qui fondent la Cgt et les règles de vie qui devraient y prévaloir. La Commission Exécutive Confédérale a pris la mesure de la situation et convoque un Comité Confédéral National extraordinaire le 13 janvier 2015. Cette instance aura alors toutes latitudes pour prendre les décisions qui s'imposent et qui doivent dépasser la simple démission de l'administrateur confédéral.

Dans un contexte politico-économique défavorable aux salariés où les exigences du Medef mises en œuvre par le Gouvernement entraînent un recul social sans précédent, le besoin d'une CGT forte avec des militants à l'offensive est plus que jamais indispensable pour le monde du travail. C'est bien à partir de cette analyse que le CCN doit décider des suites à donner à ces dérives. Mais au-delà des responsabilités, vous en conviendrez, il s'agit surtout de repositionner la Cgt, syndicat de classe et de masse, sur ses orientations. Notre organisation ne doit pas être vu comme un amortisseur de grogne sociale mais bien comme un outil revendicatif et révolutionnaire au service des travailleuses et des travailleurs.

En attendant, permettez moi, chères et chers camarades de vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année dans la fraternité et la solidarité, comme nous y engageons nos valeurs syndicales.

Fraternellement

Jean-Louis MOREL

LE LIEN 70 des Militants CGT Haut-Saône

N° ISSN 0338-8034 - CPPAP N°0615 S 06535 - DIRECTEUR DE PUBLICATION : Jean-Louis MOREL

Parution mensuelle - Imprimé par nos soins sur du papier certifié FSC - Prix 1€

Union Départementale CGT 70 - 5 cours François Villon - 70000 VESOUL

☎ 03.84.78.69.90 - Mail : ud-cgt70@wanadoo.fr - Fax 03.84.78.69.91



Plan de formation

2015

Formation Niveau 1	
Vesoul	9 au 13 février 2015
Lure	30 mars au 3 avril 2015
Gray	20 au 24 avril 2015
Prudis sessions 4	Du 2 au 6 mars 2015
Formation vie syndicale (DS – SG) (au choix entre ces 4 dates)	23 au 27 mars 2015
	01 au 05 juin 2015
	07 au 11 septembre 2015
	07 au 11 décembre 2015
Communiquer – rédiger un tract	Du 9 et 10 avril 2015
Délégué syndical (DS)	Du 13 au 17 avril 2015
Formation Formateurs : Vesoul	Du 8 au 12 juin 2015
Délégué du Personnel (DS)	Du 23 au 25 septembre 2015
Niveau 2 - 2^{ème} partie	Du 12 au 16 octobre 2015
Niveau 2 - 1^{ème} partie	Du 23 au 27 novembre 2015
journée d'étude	Dates et contenu à définir
Formation CTE + CHSCT (Fonction Publique Hospitalière)	Dates à définir

2

Rappel : les demandes auprès de votre employeur doivent être déposées au minimum 1 mois avant la date de début du stage.



Attention pour la formation Niveau 1 à Vesoul qui débute le 9 février 2015, pensez à déposer vos demandes avant le 9 janvier. Celles et ceux qui souhaitent s'inscrire à la formation délégué syndical, doivent impérativement avoir suivi la formation de niveau 1

Vous trouverez ci après le modèle de demande pour les salariés du privé, à déposer à votre employeur un mois avant.

Comme nous l'avons fait par le passé un journal spécial formation sera édité au mois de janvier 2015 avec des précisions sur les contenus de formations, les pré-requis et le public visé pour chacune d'elles.

Demande de formation syndicale

NOM Prénom

Adresse

Société.....

Mr le Directeur

.....

.....

A.....Le.....

Monsieur le Directeur,

3

J'ai l'honneur de vous demander l'autorisation de m'absenter de l'entreprise du au en vue de participer à un stage de formation syndicale conformément aux dispositions de l'article L.3142-7 du Code du Travail.

Vous voudrez bien prendre les dispositions pour assurer ma rémunération durant ce stage, sur les fonds du 0,08 pour mille de la formation professionnelle de l'entreprise conformément à l'article R.3142-1 du Code du Travail).

Je vous précise qu'il s'agit d'une session organisée par « la Formation syndicale CGT », centre agréé à dispenser cette formation par l'arrêté du 20 décembre 2012, publié au Journal Officiel le 27 décembre 2012.

Dans l'attente d'une réponse favorable, Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Signature

Revue de presse



Est Républicain 5 nov. 2014 –

Une option qui pose problème aux ouvriers des parcs et ateliers

Une vingtaine d'ouvriers des parcs et ateliers (OPA) ont manifesté hier matin devant le conseil général, à Vesoul. À l'origine de ce mouvement de colère, leur future statut. Dans le cadre des lois de décentralisation du 13 août 2004 et du 26 octobre 2009, les effectifs de la DDE 70, devenue unité technique spécialisée (UTS), ont été mise, en 2011, soit mise à disposition du Département sans limitation de durée, soit transféré à la DIR-Est (sept salariés actuellement)

Depuis la parution du décret d'intégration, le 6 mai dernier, les 31 OPA de l'UTS, qui revendique la spécificité de leurs métiers, ont la possibilité d'opter pour la fonction publique territoriale. « Mais pas au

rabais », souligne Alain Lemercier, secrétaire CGT OPA UTS. Si leurs salaires sont maintenus, les OPA estiment qu'ils ne sont pas intégrés « à hauteur des fonctionnaires territoriaux, à grade équivalent, notamment au niveau du régime indemnitaire », ce qui les priverait de 150 à 200€uros de primes mensuelles. Une délégation a été reçue par Emmanuel Faivre, directeur général des services, « qui nous a promis une réponse d'ici une dizaine de jours », précise Alain Lemercier.

Les grévistes ont ensuite parcouru la courte distance les séparant de la Préfecture pour réclamer, « pour les OPA en DIR », des embauches et l'arrêt de l'externalisation de leurs missions vers le secteur privé, « qui représente un surcoût pour le contribuable.



Est Républicain 18/11/2014

Paris-Bâle - Après les promesses d'investissements sur la ligne ferroviaire 4 annoncées à Paris Pourquoi la CGT n'y croit pas

Le maintien de quatre allers-retours entre Paris, Vesoul, Lure et Belfort, plusieurs gros chantiers à venir d'ici 2016... Telles étaient les promesses pour la ligne 4 ramenée de Paris par les élus hauts-saônois, à l'issue du dernier comité de suivi à Paris Loin d'y voir des garanties pour la pérennité de la ligne, la CGT livre une analyse bien plus nuancée. Pour Jean-Louis Morel, secrétaire départemental et Philippe Daguet syndicaliste, le remplacement des rails entre Lure et Belfort ou les travaux sur le viaduc de Chaumont n'ont rien d'un investissement

« ce sont des travaux d'entretien, rien de plus »

Un véritable investissement à leurs sens serait l'électrification de la ligne. « C'est prévu entre Paris et Troyes, mais pas au-delà. On ne sauvera pas la ligne sans cela »

Loin non plus d'être rassuré par le maintien des quatre allers-retours les cheminots estiment qu'il faut travailler sur les horaires « évaluer les besoins et s'adapter ». « D'autant que la promesse ne tient que jusqu'en 2016. Et après ? Il faut voir plus loin »

Voir plus loin, c'est parler du transport de marchandises, « Une condition indispensable au maintien de la ligne », « aujourd'hui, il n'y pratiquement plus de fret SNCF sur la Paris-Bale, pourtant il y a un potentiel/ le préfet lui-même s'est dit stupéfait du nombre d'entreprises aux abords de la ligne », souligne Jean-Louis Morel.

Quant à l'annonce d'une future commande centralisée entre Lure et Belfort d'ici 2016, clairement, ils n'y croient pas. « Jamais dans aucune instance, n'a évoqué un tel projet en Haute-Saône. Il y en a ailleurs en Bourgogne par exemple mais pas ici », intervient Philippe Daguet. « D'autant que le délai annoncé de deux ans serait intenable pour de tels travaux. Pour le comprendre il faut se dire que les projets qui sont évoqués en CHST (Ndlr : comité d'hygiène et des conditions de travail) courent jusqu'en 2031 »

Pour la CGT, ces annonces traduisent bien l'impérieuse nécessité de la table ronde qu'ils réclament depuis sept ans sur la ligne 4. « Il faut réunir les élus, les associations d'usagers, les chefs d'entreprises, les représentants de l'État et des syndicats » Alors qu'une mission parlementaire va débiter très prochainement sur le réseau ferroviaire national, l'appel sera-t-il entendu ?

Elections Fonction Publique

La CGT première organisation syndicale dans la Fonction publique

mardi 9 décembre 2014

Plus de 5 millions de salariés titulaires et non titulaires de la Fonction publique d'Etat, Hospitalière, et Territoriale ont été appelés à s'exprimer pour élire leurs représentants dans 22 000 institutions représentatives du personnel.

Alors que les salariés de la Fonction publique subissent en première ligne les politiques de rigueur et de désengagement de l'Etat, ils ont envoyé un signal clair en plaçant en tête une organisation qui résiste et propose.

Avec un résultat de 23,1 % la CGT confirme sa première place devant de 4 points la seconde organisation. Pour la CGT ce résultat est un encouragement à se tourner vers tous les salariés, quelque soient leurs statuts et leurs situations.

Au-delà de la disparité de ces résultats, le recul de 2,3 % de son audience sur l'ensemble de la Fonction publique invite la CGT à réfléchir à son activité.

Dans une Fonction publique percutée de plein fouet par les politiques d'austérité, les salariés attendent de leurs organisations syndicales des propositions concrètes à leurs problèmes quotidiens.

Le défi de la proximité, de la présence auprès des salariés sur toutes leurs revendications est posé. La CGT engagera avec les organisations qui la composent et qui sont concernées par ce scrutin, une profonde réflexion sur son activité, son rapport au salariat dans sa diversité. Forte de sa responsabilité de première organisation syndicale du pays la CGT continuera d'agir et rassembler pour que les revendications des salariés soient entendues.

5

ELECTIONS PROFESSIONNELLES DANS LA FONCTION PUBLIQUE Résultats pour les trois fonctions publiques

REPRESENTATIVITE SYNDICALE

	TOTAL 3 FP		
	2008-11	2014	Evolution 2011-14
CGT	25,4%	23,1%	-2,3
CFDT	19,1%	19,2%	0,1
FO	18,1%	18,6%	0,5
UNSA	9,3%	10,3%	1,0
FSU	8,2%	8,0%	-0,2
Solidaires	6,6%	6,8%	0,2
CFTC	4,0%	3,3%	-0,7
CGC	2,9%	2,9%	0,0
DIVERS	3,2%	3,3%	0,1
FA FP	2,5%	2,6%	0,1
FGAF	0,7%	1,9%	1,2
	100,0%	100,0%	

Un congrès est toujours un moment important de la vie démocratique de nos organisations. Et tout naturellement l'Union Syndicale des Retraités ne déroge pas à cette règle de vie.

MAIS DE QUOI PEUVENT BIEN PARLER LES RETRAITÉS ?

Dans le préambule de notre document d'orientation, nous avons souligné que notre congrès se déroulait dans un contexte complexe, tant au niveau national ou international, cela est vrai au niveau économique, social politique et syndical. Nous affirmons que pour nous, nous avons besoin de prendre « un peu de temps » pour la réflexion.



Notre congrès a eu lieu sur un jour et demi, 37 délégués, 4 invités, dont Jean Louis, qui est venu avec Annick sur une demi-journée. Nous avons invité les syndicats d'actifs, mais à part la participation de Monique pour l'Inspection du Travail, personne... Mais comme nous sommes un peu tenace, (il paraît que c'est une qualité dans la CGT...) nous remettons l'ouvrage sur le métier.

QUELS SONT LES THÈMES ABORDÉS ?

• QUEL REGARD SUR LA VIEillesse ?

ce thème nous concerne tous, que l'on soit

retraités, ou encore sur le lieu de travail. C'est un enjeu de société, c'est un enjeu pour la CGT. *Jean Jacques a animé le débat qui s'est instauré.*

6

Le congrès a décidé : de réaliser des journées de réflexion auprès des syndiqués retraités, auprès des « actifs » C.E. d'UD - dans les UL en lien avec l'UD, les syndicats. De développer la bibliothèque de l'USR

- **VIVRE DIGNEMENT SA RETRAITE EN HAUTE-SAÔNE**, ce qui implique de travailler à partir des lieux de vie des retraités, leurs besoins, pour construire le cahier revendicatif territorial, de connaître les lieux de décision, pour gagner la réponse aux besoins. Et dans ce processus il y a sans aucune doute des revendications intergénérationnelles, d'où le lien avec les camarades actifs *Ce thème a été animé par Maryvonne.*

Le congrès a décidé : d'intensifier la construction de cahiers revendicatifs d'un territoire (le territoire pouvant être une rue, un quartier, un village, un département, la région ...) De gagner l'investissement du plus grand nombre de syndiqués - De travailler les liens intergénérationnels

- **LA SYNDICALISATION** avec une question récurrente « pourquoi seulement 7 syndiqués sur 10 qui partent à la retraite, ne restent-ils pas syndiqués ? Se pose donc à nous tous, la question de la continuité syndicale, lorsque l'on sait que du nombre de syndiqués dépend la réponse aux besoins des salariés et des retraités ; Si la continuité syndicale est en majeure, quid de la syndicalisation des retraités qui n'ont jamais rencontré le CGT ? *Ce thème a été animé par Clotilde, et Gérard a présenté un diaporama sur l'état de nos forces*

Le congrès a décidé de s'engager dans l'effort de syndicalisation - mieux connaître qui sont les syndiqués où ils sont - et d'avoir une journée de réflexion sur la syndicalisation.

- **LA VIE SYNDICALE** - Comment développer une vie syndicale de proximité à la hauteur des enjeux ? Comment créer plus de lien social pour que le mot rassemblé ait un véritable sens ? Notre responsabilité pour que les syndiqués deviennent propriétaires de leur organisation. *Ce thème a été animé par Patrick*

Le congrès a décidé : d'amplifier notre démarche syndicale en territoire - de favoriser toute initiative qui permettra aux sections pro et multi pro de travailler ensemble, d'encourager toute réflexion et innovation entre UFR et USR pour renforcer l'activité de proximité

- **VIE NOUVELLE** il s'agit de faire de sa diffusion, dans le cadre de la bataille d'idées, une question politique comme moyen de contact permanent avec les syndicats et les syndiqués retraités. C'est un beau magazine dont le nom « Vie Nouvelle » illustre toute la conception que nous avons de la place des retraités dans notre société pour que la retraite soit effectivement le début d'une Vie Nouvelle ! *Ce thème a été animé par Thérèse*

Le congrès a décidé : 1 adhérent : 1 abonnement - Une vie nouvelle dans chaque syndicat, chaque section de retraités - un effort de parrainage

- **LOISIRS SOLIDARITE RETRAITE (L.S.R.)** le fil conducteur de LSR c'est la solidarité : ce sentiment qui pousse les êtres humains à s'entraider, Les activités pratiquées en commun et les débats qui en découlent contribuent à développer cette solidarité. *Ce thème a été animé par Mugette Président de LSR*

Le congrès a décidé : de développer l'activité LSR, d'animer en coopération des rencontres régulières USR-LSR afin de développer l'association et de créer une antenne sur Vesoul - faire mieux connaître LSR aux syndiqués

7

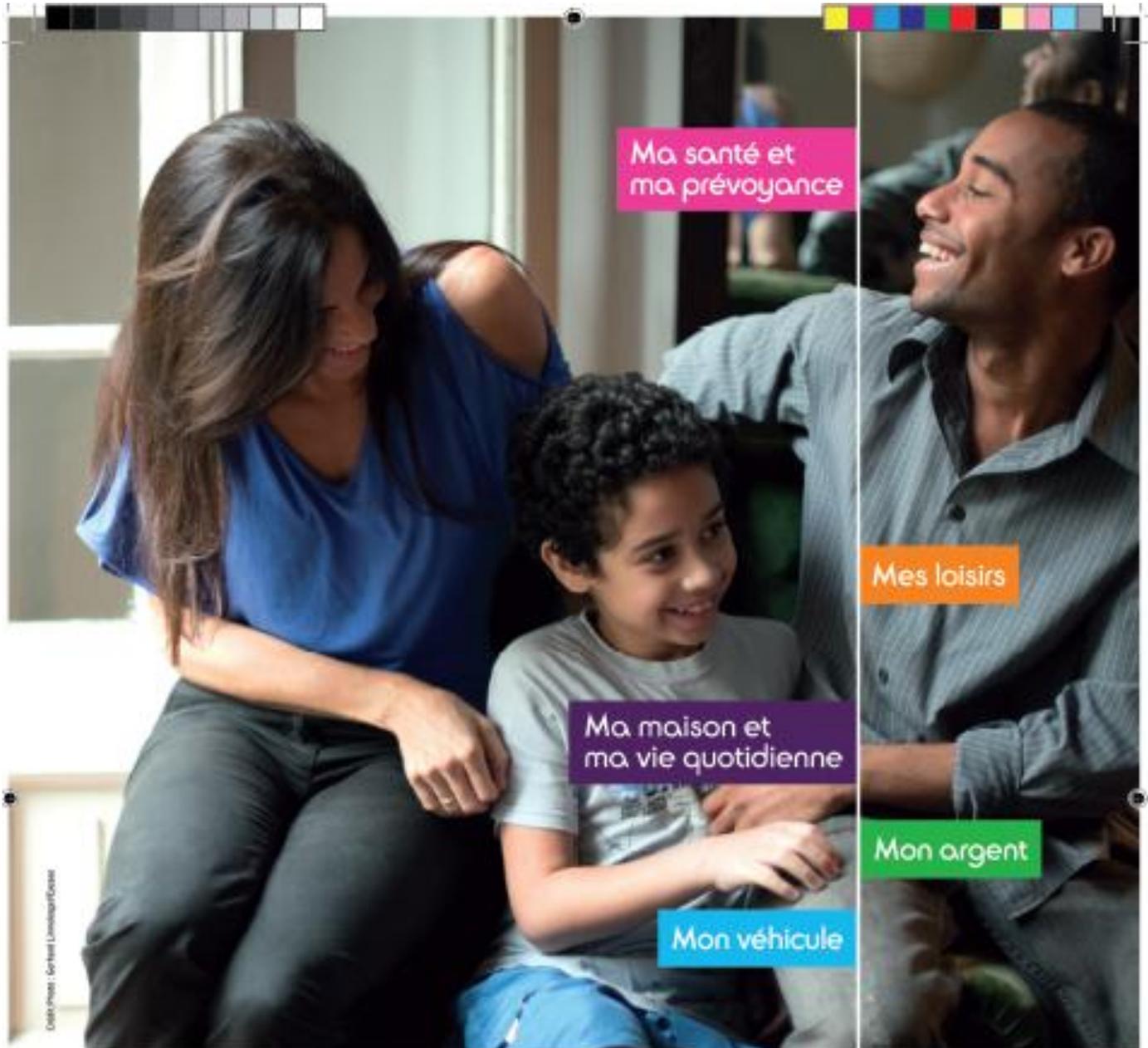
En préalable à tous ces sujets, Claude Vermot-Desroches nous a présenté l'actualité, nationale et internationale avec un accent particulier sur la nécessité que la CGT, toute la CGT se batte pour la **PAIX DANS LE MONDE !**

Notre congrès a été entouré d'expo photos sur l'activité LSR - des affiches pour la Palestine, des travaux de retraités notamment peinture faits par Jocelyne, une production de Roland de ses enregistrements au cours des diverses initiatives d'action, une vente de livres tout au long de ces deux journées, animée par Mado, en plus, des livres de Contes écrit par François, syndiqué retraité, un repas fraternel a clôturé nos travaux et.....



la projection de la video de Michel Etiévent, sur la naissance de la Sécurité Sociale, où l'on se sent tout petit.... humble devant l'immensité de la tâche réalisée par Ambroise Croizat (à voir et à faire voir) où on se dit : « on n'a pas le droit de désespérer et de baisser les bras !

Pour le secrétariat : Maryvonne



Cedric Pheas - Getty Images/Photo

8

La Macif est une entreprise d'économie sociale.

Construit sur un modèle qui allie bénéfice social et performance économique, le groupe Macif couvre les besoins de près de 5 millions de sociétaires en assurances de biens, assurances de personnes, banque, épargne, crédit et assistance.

Plus d'informations sur macif.fr

 **N°Cristal** 09 69 39 49 40

APRÈS MON VANTAGE

MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4, rue de Pied-de-Ford 79000 Niort. Macif agit en qualité d'intermédiaire en Opérations de Banque pour le compte exclusif de Secram Banque. N° ORIAS 13005870 (www.orias.fr)



**LA SOLIDARITÉ
EST UNE FORCE**